



# ATELIERS VORTEX

## ANNEXE 1

### FICHE ACTION 1 – Résidences de création

**Domaine** : Culture – Arts Visuels

**Nom de l'action** : Résidences de création

#### **Objectifs de l'action :**

- *Accompagner les jeunes artistes dans la création et dans leur professionnalisation*
- *Soutenir la production d'œuvres d'art*
- *Participer à une diffusion large de l'art contemporain*
- *Mettre en relation différents acteurs et participer à la mutualisation des compétences dans le champ des arts visuels*
- *Développer le mécénat et le lien entre entreprises et artistes*

#### **Moyens de l'action :**

Moyens humains : bureau de l'association, conseil d'administration, salariés de l'association (2,75 ETP), 1 volontaire en service civique, stagiaires (écoles des Beaux-Arts et étudiants à l'Université), membres actifs de l'association, bénévoles, artistes invité.es, équipes salariées des partenaires et différents prestataires (photographes, graphistes et auteur.es).

#### Moyens matériels et logistiques :

- Locaux de production, d'exposition et de médiation loués par l'association
- Accompagnement technique et logistique des artistes par les salarié.es, les stagiaires et les bénévoles de l'association
- Allocation d'une bourse pour les résidences et le prix Impression Photographique
- Mise à disposition du pôle sérigraphie et du matériel numérique
- Mise à disposition des outils de l'atelier de production
- Diffusion d'un plan de communication des actions et création de dispositifs de médiation pour le public

#### Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

- Financements directs par les partenaires institutionnels : DRAC, Ville de Dijon, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Conseil départemental de la Côte-d'Or.
- Adhésions et vente de multiples

## Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)

Depuis la création de l'association, les résidences de création sont au coeur de son activité. Chaque année, l'association organise trois résidences de durées variées :

- Résidence d'été de deux mois suivie d'une exposition aux Ateliers Vortex (allocation d'une bourse, mise à disposition d'une assistance technique, édition d'un multiple, rédaction d'un texte par un.e auteur.e, prises de vues de l'exposition),
- En partenariat avec le Musée Nicéphore Niépce : une micro-résidence au sein de la collection et son fond photographique,
- Micro-résidence "Résonances fluviales" en partenariat avec Zutique Productions au Maquis, dans les jardins du Maquis.

### Les résidences dans et hors les murs :

#### En 2024, 2025 et 2026 :

#### ***IN SITU :***

##### **Résidence VORTEX:**

- De juillet à septembre : Résidence estivale de l'artiste lauréat.e
- De début septembre à fin octobre : Exposition de l'artiste lauréat.e de la résidence d'été  
⇒ Allocation d'une bourse de résidence à l'artiste lauréat.e et exposition de restitution à l'issue de la résidence d'une durée de 11 semaines aux Ateliers Vortex  
⇒ Médiation autour de l'exposition (deux ateliers de pratique artistique, visites commentées, texte d'auteur.e)  
⇒ Diffusion (sérigraphie, vues d'exposition)

#### ***HORS LES MURS :***

##### **Musée Nicéphore Niépce :**

Attribution du « Prix Impression photographique », événement de remise du prix au lauréat et exposition au Musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône :

- De janvier à juin 2024, 2025 et 2026 : Résidence de l'artiste lauréat.e du Prix Impression photographique au musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône,  
⇒ Allocation d'une bourse pour le prix

#### ***Au Maquis :***

"Résonances fluviales" au Maquis, en partenariat avec Zutique Productions :

Allocation d'une bourse de production à un.e artiste choisi.e pour réaliser une micro-résidence

- En 2024, 2025 et 2026, la résidence aura lieu au printemps ⇒ Allocation d'une bourse de production.

## Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...)

Tous les **Artistes** vivants en France et en Europe produisant sur place et sur le territoire.

Volonté de diffuser l'art contemporain à **tous les publics** :

- Médiation en direction du **public scolaire** (enseignement primaire et secondaire, écoles supérieures...) et d'**autres publics spécifiques** (adultes, publics empêchés, résidents du quartier...)
- Accompagnement d'**étudiants dans les domaines de l'art et la culture** (ENSA, Institut Denis Diderot, Sciences Po Dijon...) vers la connaissance du milieu de l'art contemporain

## **Tarifs pratiqués :**

Gratuité pour l'ensemble des actions

## **Partenaires :**

- Partenaires financiers institutionnels : DRAC, Ville de Dijon, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Conseil départemental de la Côte-d'Or, ENSA Dijon et Université de Bourgogne
- Soutiens financiers privés : Studio Mustard, Fondation Antoine de Galbert, UIMM21
  
- Partenaires culturels pour l'année 2024-26 :
  - Musée Nicéphore Niépce (dans le cadre du Prix Impression Photographique)
  - Association Ici l'onde (pour l'organisation d'événements sonores)
  - Zutique Productions

## **Critères d'évaluation :**

### **Résidences :**

- Nombre et types de résidences
- Nombre d'artistes accueillis
- Nombre de dossiers de candidatures
- Nombre de prix
- Nombre et types d'œuvres créées aux Ateliers Vortex
- Rayonnement sur le territoire national des oeuvres produites
- Nombre de partenariats avec des structures culturelles
- Retours médias :
  - . Presse (locale, nationale, internationale)
  - . Réseaux sociaux
  - . Site Internet

**Budget prévisionnel annuel de l'action : 12 100 € pour 2024, 14 400 € pour 2025, 14 400 € pour 2026**

**Participation financière de la Ville : 5 000 € pour 2024, 5 000 € pour 2025, 5 000 € pour 2026 (soit 12,5% de l'enveloppe globale annuelle de la subvention)**